

Une mission pour l'économie numérique

À la suite de la mission Commerce électronique qui avait été mise en place en octobre 1997 à Bercy, une mission pour l'économie numérique vient d'être créée au sein de notre ministère afin de renforcer le rôle d'animation et d'expertise dans ce domaine en plein essor. Elle aura pour fonction d'assurer la concertation avec les entreprises et les organisations professionnelles, de coordonner l'action du ministère dans ce secteur et de promouvoir sa représentation dans les instances internationales compétentes. Elle s'attachera principalement, avec les acteurs privés et publics

concernés, à évaluer l'impact du développement de l'économie numérique. Enfin, elle animera une réflexion prospective sur des sujets tels que la signature électronique, la monnaie numérique, la dématérialisation des marchés publics, la sécurité ou la fiscalité. Présidée par Henri Guillaume, inspecteur général des Finances, cette mission sera dotée d'un comité de pilotage qui rassemblera des représentants du secteur privé et des directions du ministère. Elle sera animée par un secrétaire général et emploiera également un effectif total de six personnes.



Henri Guillaume préside la nouvelle mission pour l'économie numérique.